



Communiqué

Delémont, 5 octobre 2012

A16 - Section 8 (Delémont Est - Frontière cantonale) Tunnel de Choindez: reprise de l'excavation à l'explosif

A partir du 9 octobre 2012, l'excavation du tunnel de Choindez retrouve la roche calcaire permettant la reprise du minage tant sur le front nord (Courrendlin) que sur le front sud (Choindez), après plusieurs mois d'excavation par machine à attaque ponctuelle de la roche instable. Les premiers tirs se feront à charge réduite pour contrôler leur impact sur le massif. Par la suite, deux tirs par front seront exécutés chaque jour.



L'avancement à l'explosif est une méthode d'excavation adaptée à la bonne résistance de la roche et présentant une rapidité d'exécution élevée. Les tirs peuvent toutefois créer un effet de surprise en termes de bruit et de vibration pour le voisinage immédiat du chantier. Un dispositif de surveillance a été mis en place pour mesurer et contrôler l'influence de cette méthode d'excavation tant sur les habitations que sur les falaises surplombant la route cantonale à Choindez. Cette dernière pourra, si nécessaire, faire l'objet de quelques fermetures ponctuelles d'une durée de 10 minutes au maximum. La population concernée ainsi que les usagers de la route cantonale entre Choindez et la demi-jonction A16 du même nom sont par avance remerciés de leur compréhension.

A ce jour, les travaux d'excavation du tunnel de Choindez respectent le programme prévu: 1700 des 2'800 mètres du tunnel souterrain sont excavés, à raison de 417 mètres en calotte côté nord et de 1283 mètres principalement en pleine section côté sud. La fin des travaux de génie civil interviendra en 2015 pour une ouverture du tunnel au trafic à fin 2016.